

La constitution

choisir une qui plaise à toutes les provinces. En tant que représentants de la Colombie-Britannique, il nous incombe de peser toutes les possibilités. De toute façon, je rappelle à la Chambre que, dans les deux années suivant la rapatriement de la constitution, nous pourrions élaborer et proposer une autre formule d'amendement, et tenter de la faire accepter par les autres parties du pays.

En conclusion, j'aimerais souligner l'importance de tout le processus—surtout les audiences du comité de la constitution—qui a disposé et encouragé des Canadiens de tous les milieux à dire leur mot au sujet de la charte des droits de la personne. Je pense que, comme Canadiens, nous devons tous être extrêmement fiers de cette réalisation.

Des voix: Bravo!

Mlle Jewett: C'est pourquoi nous pouvons tous être sûrs que cette charte—et surtout les amendements qui ont été apportés et ceux que l'on apportera encore, nous l'espérons, par suite de la consultation des Canadiens—est une charte vraiment canadienne.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Pierre Gimaiel (Lac-Saint-Jean): Monsieur le président, permettez-moi tout d'abord de signaler à quel point j'apprécie l'accession de l'honorable député de Madawaska-Victoria (M. Corbin) au fauteuil de la présidence, et j'espère que les gens de la République du Madawaska sauront apprécier le fait qu'on a confié à leur député la charge de bien veiller à l'application du Règlement de la Chambre.

En entrant dans le vif du sujet, monsieur le président, je dirai que j'ai la chance aujourd'hui de m'exprimer à la Chambre sur un sujet qui est des plus importants pour notre pays, pour tous les gens qui y habitent, pour ceux qui y ont habité et peut-être plus encore pour nos enfants. Ce grand débat sur la Constitution canadienne, il y a des années qu'il a débuté. Nous atteignons maintenant les phases de la réalisation. Il s'est dit énormément de choses au cours des années, mais les choses qui se sont faites sont beaucoup plus rares. Maintenant, en tant que gouvernement, ce gouvernement-ci a décidé qu'il était temps de mettre en place les mécanismes voulus qui permettront à notre pays de se renouveler, de continuer à être un des plus beaux pays au monde. Il est évident que ce débat risque de traîner en longueur. Présentement nous étudions un amendement présenté par le parti de l'opposition officielle qui porte sur le référendum. Cet amendement je crois, comme beaucoup d'autres qui pourraient être présentés par ce même parti, n'est qu'un prétexte pour prolonger le débat.

Je ne peux pas dire, monsieur le président, que je m'en plains parce que plus le débat avance plus on se rend compte des diverses positions des divers partis de la Chambre. Plus les positions se font claires et plus on voit ce qu'il y a vraiment dans le fond des pensées des hommes. Cela est important parce qu'un pays est une union d'êtres humains habitant une surface géographique, et c'est surtout fait de bonne volonté, de relations, non de confrontations, mais de relations entre les hommes quelles que soient les différences dont ils sont composés. Je dois dire tout de même, monsieur le président, que je suis extrêmement déçu, parce que j'ai entendu des propos cités à la Chambre qui m'ont fait mal, qui m'ont d'abord choqué, mais plus je les revois plus ils me font mal au lieu de me choquer. Je veux parler des déclarations faites hier soir à la

Chambre par le député de Simcoe-Sud (M. Stewart). Je veux ici en citer quelques-unes. Je ne possède pas la version anglaise, mais j'ai la version française du compte rendu officiel des *Débats*, à la page 7858, on dit et je cite:

Beaucoup de mes collègues ont rappelé l'histoire de notre grand pays: l'Acte de Québec de 1774, l'Acte constitutionnel de 1791 et le rapport de lord Durham. Ils ont fait état du fait que l'Acte de Québec et l'Acte constitutionnel avaient accordé aux Canadiens français les droits les plus évolués de l'époque. Personne, malheureusement, n'a fait remarquer que le rapport Durham avait recommandé l'union du Haut et du Bas Canada et l'utilisation d'une seule langue fédérale: l'anglais. Si l'on avait appliqué cette recommandation, nous n'aurions pas aujourd'hui ce débat envenimé à la Chambre.

Lorsque j'ai entendu ces premières paroles j'ai frissonné, et lorsque l'on y pense bien, on constate qu'il peut y avoir place à l'interprétation. Je me suis dit: Peut-être que l'honorable député s'est mal exprimé! Et quelques lignes plus loin et je lis une autre phrase, celle-là signifie beaucoup de choses:

Le bilinguisme et la politique du biculturalisme du gouvernement n'ont servi qu'à irriter la communauté anglophone du Canada.

J'ai entendu ces paroles prononcées ici dans cette Chambre où doivent siéger 284 personnes, représentant des millions de Canadiens dans le but et l'intérêt de chacune des personnes de ce pays et cela en toute sérénité. J'ai entendu ces paroles prononcées ici dans cette honorable Chambre.

Une voix: Incroyable!

M. Gimaiel: C'est tout simplement aberrant!

Est-ce qu'il y a un francophone dans cette Chambre qui a souligné toutes les privations qu'ont eu à souffrir les francophones dans ce pays depuis 100 ans? Le Canada est un beau pays, il est beau, il est grand parce qu'il y a des hommes qui ont eu la compréhension les uns envers les autres. Il y a des francophones qui ont fait des sacrifices immenses pour être Canadiens. C'est pourquoi notre pays s'est bâti dans l'entente, dans la compréhension et dans le respect mutuel, et je sais qu'il y a aussi des anglophones qui l'ont fait. Je sais aussi qu'il y a des anglophones qui ont travaillé fort pour bâtir ce pays-là. Je sais aussi qu'ils ont respecté les francophones de ce pays, mais je pense qu'à l'heure actuelle, dans le débat où nous sommes engagés présentement, les partisaneries politiques malsaines doivent être mises de côté, surtout lorsqu'elles frôlent le racisme, pour laisser place à un pays que nous sommes à bâtir. Et je serais curieux d'entendre le député de Simcoe-Sud (M. Stewart) dire qu'en parlant hier soir dans cette assemblée il représentait l'avis de tous ses commettants. Je suis sûr que ce n'est pas le cas, et je lui signalerai, comme à d'autres de ses collègues, que lorsqu'il vient ici, il ne vient pas exprimer les vues du parti progressiste conservateur, mais celles de centaines de milliers de personnes qu'il représente à la Chambre. C'est son travail et il est payé pour le faire. Je veux revenir à une autre phrase qui, celle-là, ne laisse aucune interprétation:

Par contre, le bilinguisme national n'est ni naturel, ni souhaitable, ni bien vu; c'est l'une des causes premières de la désunion nationale.

On entend ces paroles qui nous ramènent à l'époque de Lord Durham qui était un envoyé d'Angleterre ici au Canada pour venir voir à nos problèmes. Moi je me dis en tant que député représentant des gens ici, qu'est-ce que les gens que je représente veulent que je fasse? Que je bâtisse un nouveau pays ou que j'essaie de créer une relation de forces à travers le Canada qui font que les anglophones et les francophones auront à s'engueuler toute leur vie? Ce n'est pas cela que les gens veulent.